



Cercle des Réseaux Européens

Déjeuner avec Mickaël Bazin,

Conseiller politique industrielle à la RP française
auprès de l'UE

26 novembre 2019

Le 26 novembre, le Cercle des réseaux européens a eu le plaisir d'accueillir Mickaël Bazin qui a évoqué les grands enjeux européens autour de l'élaboration d'une stratégie industrielle sur de nouveaux paradigmes.

La politique industrielle, décryptage

Au fil du temps, un changement d'approche concernant la politique industrielle au sein de l'UE a été constaté : la plupart des Etats membres, y compris l'Allemagne, reconnaissent désormais le besoin d'une stratégie globale pour le développement de l'industrie européenne. Ce changement de paradigme allemand est impulsé depuis l'arrivée au gouvernement de Peter Altmaier en tant que ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, mais aussi via le BDI, la fédération professionnelle allemande.

Il repose sur la crainte des Etats européens de voir l'UE perdre son leadership technologique.

Pour rappel, le Conseil européen de mars dernier a renouvelé son appel pour le développement d'une stratégie industrielle. Cette demande a été incluse dans les conclusions du Conseil de juillet pour la prochaine stratégie de l'UE, et reprise dans le programme d'Ursula von der Leyen et la lettre de mission de Thierry Breton.

Cette stratégie devrait reposer sur 3 valeurs : la souveraineté technologique pour ne pas dépendre des pays tiers, la neutralité carbone à l'horizon 2030, ainsi que la transition numérique de l'industrie.

Pour sa part, Thierry Breton a développé, lors de son audition devant le Parlement européen, un fort prisme sur la transition numérique, estimant que la bataille pour l'intelligence artificielle n'était pas perdue.

Quelles priorités pour la stratégie industrielle ?

La stratégie industrielle sera principalement tournée vers l'économie circulaire et le numérique.

Pour l'économie circulaire, cela concernera principalement les produits confectionnés au sein du Marché intérieur qui devront prendre en compte la durabilité, mais également un level playing field avec les entreprises des pays tiers concernant les conditions de production.

La directive relative aux batteries devrait par ailleurs être révisée pour répondre à cet impératif d'économie circulaire. D'autres initiatives pourraient être déclinées dans d'autres domaines sectoriels.

La question du level playing field sera une réponse aux enjeux commerciaux et de concurrence. A ce titre, Thierry Breton à lui-même reconnu qu'il était temps de mettre fin à l'attitude naïve de l'UE envers les pays tiers.

Cela devrait être décliné dans la réglementation relative aux produits, la réciprocité de l'accès aux marchés des pays tiers, l'inventaire de la faiblesse de l'accès de l'UE aux matières premières critiques (dont la liste devrait être mise à jour en 2020), ou encore dans le filtrage des investissements étrangers.

La question des chaînes de valeur stratégiques

Un rapport du Forum stratégique sur les grands projets d'intérêt européen commun a été publié le 5 novembre. Pour rappel, initialement 3 cibles prioritaires ont été identifiées (nano-électronique, ordinateur à haute performance, et batteries) pour développer des PIIEC. Par ailleurs, 6 chaînes de valeur stratégiques supplémentaires ont été identifiées par la Commission en février 2019 : les véhicules autonomes et connectés, la médecine et santé personnalisées, l'industrie bas carbone, l'hydrogène, l'internet des objets et la cybersécurité. Des stratégies distinctes seront déclinées pour ces 6 autres chaînes.

Concernant les autres chaînes de valeur qui n'ont pas été priorisées, des discussions seront engagées à l'avenir, la France souhaitant avancer sur ces sujets. D'autres chaînes de valeurs pourraient s'ajouter si les industriels démontraient l'existence de projets concrets.

Les enveloppes de soutiens nationaux étant limitées, elles ne peuvent concerner que les chaînes à haute valeur stratégique. Cela explique la limitation des PIIEC

A ce titre, il est peu probable de voir se développer des PIIEC pour chaque chaîne de valeur identifiée, l'instrument se révélant lourd et dont la réalisation formelle prend énormément de temps (concernant la microélectronique, cela a pris près de deux ans). Dans certains cas, les acteurs industriels peuvent financer eux-même ces innovations de rupture ou ont déjà accès à des fonds publics, rendant de ce fait l'utilisation de deniers européens superflus.

Quels financements pour un projet si ambitieux ?

Des leviers de financement peuvent être issus d'Horizon Europe, du MIE, de COSME, et de Digital Europe. Cependant, ils devront être complétés par les Etats membres car les fonds actuels ne suffiront pas.

La stratégie industrielle utilisera les fonds disponibles pour sa bonne mise en œuvre. Son objectif n'est pas de fagocyter les fonds mais de voir intervenir l'UE uniquement lorsqu'il y aura besoin d'un complément financier pour parachever un objectif.

Quelles craintes soulevées en Europe ?

Certains Etats membres craignent que la stratégie industrielle ne soit plus réellement européenne mais devienne une affaire purement franco-allemande. C'est pour cela qu'Ursula von der Leyen veut inclure les PME dans cette stratégie.

Quel positionnement pour la France ?

Concernant la direction à prendre pour la stratégie industrielle, la position française est alignée avec ce qui a été proposé et avancé par la Commission au cours de ces derniers mois. Il en est de même en ce qui concerne la politique de concurrence et les initiatives relatives au numérique.

Concernant la politique commerciale, la France estime qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, notamment sur l'analyse des marchés pertinents.

Quel secteur ciblé sur les enjeux climatiques ?

Le secteur de la construction devrait représenter l'un des gros enjeux de la prochaine mandature : ce secteur a pour le moment peu contribué à la baisse

des émissions de CO2 en Europe. Les normes qui seront développées ne seront cependant pas plus strictes que celles déjà en vigueur en France.

La taxe carbone aux frontières, un pré requis pour la neutralité carbone à l'horizon 2050

Afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et stimuler l'industrie européenne, l'UE doit protéger son marché et son industrie. Il faudra donc protéger les produits européens d'autres produits provenant des pays tiers qui ne respecteront pas les mêmes standards environnementaux.

Les mentalités ont changés au sein de l'UE concernant la mise en place d'une telle taxe : l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, et la Pologne y réfléchissent aujourd'hui alors que la France en assurait seule la promotion il y a encore 5 ans. Un travail de conviction est encore à mener auprès des pays du Nord de l'UE.

Cette taxe serait tout d'abord introduite sous forme de tests sur certains secteurs.

Quel calendrier ?

Peu d'informations sont actuellement disponibles car la décision reviendra au prochain Collège qui devrait entrer en fonction, si tout va bien, au 1er décembre.

Cependant, la stratégie industrielle est déjà bien dessinée, ce qui permet de prévoir une date de présentation au cours du premier trimestre 2020. L'idée actuellement retenue est de présenter toutes les composantes de cette stratégie, y compris la stratégie PME et celle sur le marché unique, en même temps.

La stratégie industrielle au menu du bilan européen d'Emmanuel Macron pour 2022 ?

La Présidence française du Conseil débutera à un moment crucial de la mandature de la Commission européenne. La France compte accompagner les travaux de la Commission européenne dès ses débuts, notamment en entretenant une étroite collaboration avec l'Allemagne qui obtiendra la Présidence du Conseil en juillet 2020. Sa Présidence intervenant en plein milieu du mandat de la Commission, la France espère conclure les grandes négociations autour des textes qui seront alors ouverts dès le début de la mandature.